



## Le changement religieux à l'heure des recompositions en Europe : acteurs, normes, valeurs - Nouveaux défis

11–12 septembre 2025, Bratislava (Slovaquie)

**Organisateurs:** Slovak Academy of Sciences et Comenius University in Bratislava, en collaboration avec le [réseau EUREL](#)

### **Argumentaire:**

Ces cinq dernières décennies ont été marquées par des changements significatifs dans la vie religieuse et politique de l'Europe. La première moitié de cette période a été marquée par la désintégration progressive d'une Europe bipolaire divisée par la guerre froide et par l'intégration progressive des sociétés d'Europe occidentale dans l'Union européenne. Ces processus d'intégration de l'Europe occidentale ont été accompagnés de l'effondrement de l'Union soviétique et la chute des régimes du parti communiste dans les pays du camp socialiste, régimes promouvant formellement une forme matérialiste et athée d'État. Alors qu'en Europe occidentale, on a assisté à une sécularisation progressive des États et à un renforcement des tendances vers un État religieusement neutre, les pays d'Europe centrale et orientale ont fondamentalement changé leur relation à la religion dans la sphère publique, mais aussi son rôle dans les nouvelles conditions émergentes de pluralisme politique.

Les pays d'Europe occidentale, marqués depuis l'après-guerre par une augmentation des migrations en provenance de l'intérieur et de l'extérieur de l'Europe, sont confrontés depuis 1990 à une augmentation des migrations en provenance de plusieurs pays d'Europe centrale et orientale. D'autre part, l'ouverture des pays d'Europe centrale et orientale à l'Occident a également ouvert l'espace à de nouvelles visions du monde et à de nouveaux courants religieux, provenant d'abord principalement d'Europe occidentale et des États-Unis, puis, sous l'influence de l'augmentation des migrations, du Moyen-Orient et de l'Asie. Avec ces changements, des questions telles que les droits des minorités religieuses, le fondamentalisme religieux et la définition de la neutralité de l'État ont pris une place prépondérante dans les débats politiques et dans la jurisprudence des tribunaux nationaux et européens.

L'élargissement de l'Union européenne au tournant du 21<sup>e</sup> siècle a été un autre facteur important influençant la situation religieuse dans les pays de l'est de l'Europe. Cette période a été marquée non seulement par une augmentation des migrations entre les États membres de l'UE, mais aussi par des changements dans les conditions législatives concernant la vie religieuse. Bien que l'Union européenne ne crée pas un cadre législatif uniforme pour la réglementation de la vie religieuse dans ses États membres, l'intégration progressive de l'Union européenne a conduit à l'influence réciproque des pratiques des États nationaux en ce qui concerne les relations de l'État avec les différents groupes religieux. La législation des États nationaux concernant la vie religieuse est un acteur très important dans les relations entre les différents groupes religieux et non religieux dans les différents pays, mais elle est aussi l'expression des relations de l'État avec des groupes religieux spécifiques. Au niveau régional, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme établit un équilibre entre l'autonomie des systèmes nationaux et l'établissement de normes communes.

Jusqu'à présent, le dernier facteur majeur affectant la vie religieuse dans les pays européens a été plusieurs vagues de migration vers l'Europe, principalement sous l'influence des conflits et guerres en dehors de l'Europe, mais aussi au sein de l'Europe continentale. Tous ces facteurs affectent la vie religieuse de différentes manières selon les pays, en modifiant la structure religieuse des sociétés, et se manifestent par des changements dans la législation, les

politiques et la jurisprudence régissant les différents acteurs religieux et convictionnels. Ils affectent également la vie politique, avec des approches plus radicales de plus en plus visibles.

Toutes ces évolutions sociales, politiques et religieuses peuvent conduire à deux tendances apparemment opposées : une volonté de s'adapter à ce pluralisme et un désir de conserver des points de vue plus traditionnels. Cela soulève de nombreuses questions, dont certaines sont des sujets urgents que nous avons l'intention d'aborder au cours de la conférence.

**Les communications peuvent porter sur l'une des questions de recherche suivantes, en utilisant des approches issues de diverses sciences sociales (sociologie, droit, sciences politiques, etc.) :**

- Transformations en Europe, transformations de l'Europe ; tendances et facteurs de changement dans les affiliations, les visions du monde et les croyances : acteurs, normes, valeurs (au cours du dernier demi-siècle).
- L'influence mutuelle des politiques de l'État, de la législation et du lobbying des acteurs religieux et laïques pour maintenir ou renforcer leur place dans la vie publique.
- La manière dont les migrations (au sein de l'UE mais aussi provenant de hors de l'UE) et les conflits militaires affectent la composition religieuse de diverses sociétés, la position des divers acteurs religieux et laïques dans les pays européens, et leur relation avec les politiques de l'État et le paysage juridique.
- Les choix théoriques et les défis méthodologiques dans l'étude des changements dans les religions et les visions du monde en Europe dans diverses disciplines (sociologie, droit, sciences politiques, etc.).

**Nous invitons les chercheur-es à soumettre leurs propositions, en indiquant leur nom et leur fonction, ainsi qu'une brève biographie de 50 mots maximum. Les propositions ne doivent pas dépasser 500 mots. Les chercheur-es en début de carrière et les doctorant-es sont vivement encouragé-es à soumettre une proposition.**

**Les propositions peuvent être soumises via le site web de la conférence [Le changement religieux à l'heure des recompositions en Europe](#)**

Les contributions peuvent être présentées en **français ou en anglais**, les propositions peuvent être envoyées dans l'une ou l'autre langue.

Dates clés : la date limite de soumission est fixée au 30 mars 2025 ; la réponse sera envoyée aux candidat-es à la fin du mois de mai 2025.

Il n'y a pas de frais de conférence. Pour une conférence sans heurts, les présentations se feront uniquement en personne.

\* \* \* \* \*

#### **Comité d'organisation:**

Slovak Academy of Sciences : Miroslav Tižik, Norbert Kmet', Juraj Marušiak

Comenius University in Bratislava : Juraj Majo, Táňa Bužeková

Réseau EUREL : Anne-Laure Zwillling (CNRS/Université de Strasbourg), Anne Lancien (Sciences Po/EPHE, Paris), Romain Mertens (Université de Namur), Rasa Pranskevičiūtė-Amoson (Vilnius University).

